

patrimoine.



- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Architecture](#)
4. [Bâtiments publics](#)
5. Auberge de jeunesse

Auberge de jeunesse

La première Auberge de Jeunesse est créée en 1936, par la Ville de Lorient, dans l'ancienne orangerie du parc de Soye. Il en coûtait alors 4 francs la nuit pour le voyageur de passage. En septembre 1939 un marché est signé pour agrandir le bâtiment mais les évènements de la Seconde Guerre mondiale ne cessent de faire reculer ce projet qui ne sera jamais réalisé.



- **L'architecture contemporaine** 1 Mo

L'architecture internationale contemporaine est portée par un élan de créativité qui se traduit par une grande richesse dans la production des formes, la diversité des styles, l'utilisation des matériaux. L'auberge de jeunesse en est un exemple.

Dans les années 1970, Lorient projette de réaliser une nouvelle auberge de jeunesse de 100 lits, en bordure de la rivière du Ter, sur un terrain arboré de 8000m². Lors du second appel d'offre, Roland Schweitzer, ancien élève de l'architecte Auguste Perret et architecte conseil de la Fédération Unie des auberges de jeunesse (FUAJ), est retenu pour concevoir le bâtiment. La réalisation en est confiée au lorientais André Jaffré. Le chantier débute en décembre 1975. L'auberge de jeunesse est inaugurée le 15 avril 1977.

Une volumétrie en escalier avec des terrasses sur 3 niveaux, permet d'épouser les pentes du terrain tout en évitant de percevoir le bâtiment comme un simple " objet architectural " posé dans ce décor. Des volumes fragmentés s'interpénètrent. Les matériaux, bois et béton, confirment la diversification des volumes et des fonctions. La lumière naturelle, tamisée par les arbres environnants, pénètre dans l'édifice par de nombreuses ouvertures.

Par délibération en date du 29 mai 1969, approuvée par le sous-préfet le 15 juillet 1969, le conseil municipal décide le principe de la construction d'une auberge de jeunesse dans la zone du Ter. La Ville agissant en qualité de maître de l'ouvrage désigne alors l'architecte DPLG lorientais André Jaffré assisté de monsieur Maurel de Peipin architecte EDBA comme

architecte maître d'œuvre pour l'étude et la réalisation du projet.

Un avant-projet est voté le 10 avril 1970 pour une capacité de 56 lits. Faute de financement, ce projet ne sera pas réalisé. Or il s'avère que dès 1975, il ne répond plus aux besoins de l'époque. Aussi un nouveau projet comportant 120 lits est-il décidé et la nouvelle étude est confiée à l'architecte urbaniste parisien Roland Schweitzer, architecte attaché à la fédération des Auberges de Jeunesse. André Jaffré reste l'architecte d'opération, d'où un avenant à son contrat en date du 8 décembre 1969.

Le 7 décembre 1970, une ordonnance d'expropriation du tribunal de Grande Instance de Lorient était établie suite à l'arrêté préfectoral du 2 novembre 1970 déclarant d'utilité publique la construction d'une auberge de jeunesse sur les rives du Ter.

En 1975, ce nouveau projet veut que l'espace soit occupé par des jeunes pendant les quatre mois de la période estivale et que dans l'optique du plein emploi des locaux, des stages de formation, colloques, séminaires, journées d'études soient accueillies hors saison estivale. L'avant-projet approuvé à l'unanimité par le conseil municipal du 16 avril 1975 doit comprendre outre les 120 lits, des réfectoires, un foyer, des locaux de détente, des sanitaires, des bureaux d'animateurs et de responsables ainsi que deux logements et des locaux d'activités diverses pour de la photographie, du son, de la céramique ou encore du nautisme...

Les travaux sont évalués à 3 millions de francs dont 2 820 000,00 francs pour la construction des bâtiments et 180 000,00 francs pour les travaux de V.R.D. Le financement consistait en un emprunt de 1 500 000,00 francs et une subvention de la Caisse d'Allocation Familiale de 1 200 000,00 francs et une subvention du département de 300 000,00 francs. Le 25 juin 1975, le conseil municipal entérine le projet du Plan d'Occupation des Sols d'un apport d'animation dans ce secteur par la création de promenades, d'aires de repos et de loisirs ainsi que par certains aménagements spécifiques à la détente. Aussi le groupe de travail avait proposé que ce secteur soit inscrit dans une zone NDd ou zone naturelle dans laquelle peuvent être réalisés des équipements à caractère public liés aux loisirs. Il a également approuvé le principe de la construction d'une auberge de jeunesse dans ce secteur. L'auberge sera construite un terrain appartenant à la ville de Lorient et qui s'inscrit dans l'ensemble de la promenade bordant l'étang. Le projet final qui a une capacité de 100 lits, a comme équipement un restaurant de 200 couverts réparti en 3 salles, une salle polyvalente de 100 places, une salle de séjour avec cheminée de 200 places, une cuisine individuelle et un hangar à bateau. L'accès et l'accueil pour handicapés moteurs est également prévu.

Le projet bien défini, l'appel d'offres a lieu en octobre 1975. Toutefois, la délibération du 26 septembre 1975 qui approuve définitivement le projet d'exécution, réévalue le projet à 4 millions de francs. L'entreprise adjudicataire des 14 lots (délibération du 29 octobre 1975) est la Société Armoricaine d'Entreprises Générales située à Vannes pour un montant global de 3 455 547, 64 francs TTC :

Lot n°1 : Terrassement	107 094,00 F
Lot n°2 : Gros-oeuvre	1 465 787,30 F
Lot n°3 : Etanchéité	111 049,60 F
Lot n°4 : Menuiserie bois	236 623,59 F
Lot n°5 : Menuiserie métallique	113 609,00 F

Lot n°6 : Serrurerie	41 731,70 F
Lot n°7 : Revêtement sols scellé	116 106,75 F
Lot n°8 : Revêtement sols collé	58 878,35 F
Lot n°9 : Plomberie, sanitaire	145 496,60 F
Lot n°10 : Chauffage, ventilation	213 044,00 F
Lot n°11 : Electricité	142 718,95 F
Lot n°12 : Vitrerie	34 734,72 F
Lot n°13 : Peinture	132 396,29 F
Lot n°14 : Rideaux	19 120,00 F

La SAEG a fait appel à des entreprises de sous-traitance pour les lots suivants :

Lot n°3 : Entreprise Callendrite - Paris

Lot n°4 : Etablissements e ; Plassart - 1 rue François Toullec - Lorient

Lot n°5 : Forge-fer Lorient - 5 rue François Toullec - Lorient

Lot n°6 : Ateliers de Constructions Métallurgiques, L. Bahuon - rue du Gaillec - Lorient

Lot n°7 : Defrance - Rennes

Lot n°8 : Société d'Exploitation du Bâtiment Péryéro - 18, 20 rue de kermélo - Lorient

Lot n°9 : SA J. Eveno et Fils - Ploemeur

Lot n°10 : SA J. Eveno et Fils - Ploemeur

Lot n°11 : Etablissements R. Tilly - Pont-scorff

Lot n°12 : Peinture Raub Lorient - 7 rue de Verdun - Lorient

Lot n°13 : Peinture Raub Lorient - 7 rue de Verdun - Lorient

Les établissements Pierre et Fils installés à Forbach ont été chargés de l'équipement mobilier pour un montant de 232 593,98 francs.

Le 27 septembre 1978, le conseil municipal autorise la signature d'une convention entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales concernant l'attribution de subventions pour la construction et l'équipement de bâtiment à caractère social. Elle se substituera à celle du 27 septembre 1976 d'un montant de 1 600 000,00 francs. Cette subvention complémentaire d'un montant de 374 870,00 francs est attribuée pour faire face à l'augmentation du coût des travaux de sécurité dus au changement de catégorie imposés au permis de construire et aux divers aménagements.

Au final le coût global de l'établissement a été de 5 222 357,78 francs TTC.

Alors que suivant les marchés, les travaux de construction doivent se terminer le 22 mars 1977, l'établissement, est mis à la disposition de l'Association Départementale des Auberges de Jeunesse à compter du 1er avril 1977, en échange d'un loyer. L'inauguration a lieu le 15 avril 1977.

Informations complémentaires issues des archives non classées

Projet de 1969 :

- Dortoirs 1 groupe filles de 5 chambres (20 lits) et 1 groupe garçons (36 lits)
- Sanitaires 1 groupe filles et 1 groupe garçon
- Une infirmerie avec chambre d'isolement, 1 lavabo et 1 WC
- Logement type F » HLM du responsable animateur (père aubergiste)

- Salle de séjour principale
- Salle d'activités : salle de détente et d'activités calmes, bibliothèque, discothèque-auditorium, laboratoire photos, salle de réunions, ateliers divers
- Cuisine : préparation, cuisson, distribution, plonge, postes individuels permettant aux visiteurs isolés de préparer leur repas
- Locaux annexes à la cuisine : entrepôt des denrées alimentaires, chambre froide ou réfrigérateur
- Salle à manger
- Hall d'accueil
- Bureau du responsable
- Locaux annexes (possibilité de sous-sol) : caves, réserves matériel, atelier d'entretien, chaufferie, dépôt bagages, buanderie, séchoir, garages divers.

Évaluation de la dépense : 638568 Francs

Projet de 1975 :

- Chambres (100 lits)
- Réfectoires
- Foyer
- Locaux de détente
- Sanitaires
- Bureaux d'animateur
- Bureaux du responsable
- 2 logements
- Locaux d'activités

Travaux réalisés 100 lits comprenant :

- Chambres
- Sanitaires
- Dépôt local d'entretien
- Buanderie
- Abris pour bateaux
- Dépôt
- Atelier de réparation
- Logement du Père Aubergiste
- Logement du Père Aubergiste adjoint
- Infirmerie : chambre, toilette, WC
- Salle de séjour : coin feu, coin lecture, discothèque, salle à manger individuelle, kitchenette, salle de réunion, atelier, labo photo
- Chaufferie
- Accueil
- Bureau du Père Aubergiste
- Salle à manger
- Cours de service
- Garage
- Cuisine : chambre froide, réserve, cuisson, plonge, dépôt, rangement chariots
- Sanitaires et vestiaires du personnel

- Local poubelles
- Local électricité et dépôt
- Terrain de 4 200 m² dont 1 500m² boisés et 2 700 m² de pelouse

Architectes :

- Premier projet : André Jaffré architecte DPLG assisté de M. R. Maurel de Peipin, architecte EDBA de Lorient
- Deuxième projet : Roland Schweitzer architecte-urbaniste (Paris) et André Jaffré

Courrier de Monsieur le Maire Jean Lagarde adressé au Préfet de région Bretagne et Sous-Préfet de Lorient, 20 janvier 1977

Demande de subvention

La Bretagne, seconde région de vacances en France, ne peut rester à l'écart des mutations qui affectent l'ensemble du marché touristique. Elle doit au contraire, tout en préservant son caractère, entreprendre de s'adapter aux transformations de ce marché et orienter, en conséquence, les moyens dont elle dispose.

L'initiative prise par la ville de Lorient, avec l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales et du Département du Morbihan, de créer une auberge de jeunesse à Lorient, ne peut rester ignorée de l'établissement public régional.

En effet, en bénéficiant du réseau de publicité de la Fédération internationale des Auberges de Jeunesse, la région bénéficiera d'un apport supplémentaire de touristes étrangers accroissant ainsi le revenu net régional.

Occupant une situation choisie, tant sur le plan du site que dans son environnement urbain et pré-urbain, l'Auberge de jeunesse de Lorient sera le centre d'hébergement privilégié permettant de desservir l'exploration touristique d'une grande partie de la Bretagne sud, côtière et intérieure.

L'agglomération lorientaise dispose également du potentiel nécessaire sur le plan culturel pour intéresser de nombreux jeunes, tant à l'archéologie ou à l'écologie qu'à la culture traditionnelle bretonne ou au patrimoine national par l'implantation du Musée National de la Mer pour l'Atlantique au Port-Louis. (...)

Financement :

Coût de construction : 4 636 914, 33

Coût des équipements : 585 443, 45

Total : 5 222 537, 78

Subventions : 2 406 726,50

Emprunts : 2 500 000

Fonds communaux : 315 631, 78

Total : 5 222 357, 78

Liste des documents relatifs à l'Auberge de Jeunesse conservés aux Archives municipales de Lorient :

- Dépouillement des registres de délibération du conseil municipal relatives à l'Auberge de Jeunesse

Délibération du 29 mai 1969 : Construction d'une Auberge de Jeunesse. Désignation des architectes

Délibération du 10 avril 1970 : Auberge de Jeunesse- avant-projet - Approbation
Délibération du 20 février 1974 : Auberge de Jeunesse - avant-projet - Financement
Délibération du 22 janvier 1975 : Tableau d'emprunts - Année 1974 - prêts de la CAECL
Délibération du 26 février 1975 : Auberge de jeunesse - Avenant au contrat d'architecte
Délibération du 16 avril 1975 : Approbation de l'avant-projet - Demande de subvention
Délibération du 25 juin 1975 : Construction d'une auberge de jeunesse au Ter - Approbation du projet de zonage
Délibération du 23 juillet 1975 : Auberge de jeunesse - Approbation du projet - Autorisation de lancer l'appel à la concurrence
Délibération du 26 septembre 1975 : Construction de l'Auberge de Jeunesse du Ter - Approbation du projet d'exécution - Autorisation de lancer l'appel à la concurrence - Annulation de la délibération du 23 juillet 1975 - Demande d'autorisation de commencer les travaux sans perdre le bénéfice de la subvention susceptible d'être allouée par le Conseil Général
Délibération du 29 octobre 1975 : Construction d'une Auberge de Jeunesse au Ter - Résultats d'appel d'offres - Marché Délibération du 26 novembre 1975 - Secteur Auberge de Jeunesse - Construction de voirie et aménagement d'espaces verts - Approbation des projets - Autorisation de lancer les appels à la concurrence
Délibération du 26 novembre 1975 - Secteur Auberge de Jeunesse - Construction de voirie et aménagement d'espaces verts - Approbation des projets - Autorisation de lancer les appels à la concurrence
Délibération du 15 septembre 1976 : Maison de quartier de Keryado - Centre d'animation de Kervénanec - Auberge de Jeunesse du Ter - Mètres carrés sociaux - Conventions avec la Caisse d'Allocations Familiales - Autorisation de signer
Délibération du 24 novembre 1976 : Auberge de Jeunesse - Approbation du dossier d'équipement
Délibération du 22 décembre 1976 : Auberge de Jeunesse - rives du Ter - Equipement mobilier - Marché négocié
Délibération du 30 mars 1977 : Auberge de Jeunesse - Convention de location à l'association des Auberges de Jeunesse
Délibération du 27 septembre 1978 : Subvention complémentaire de la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan - Autorisation de signer la convention

- Ouvrages et périodiques

Article de la revue Lorient Municipal, décembre 1975 : L'auberge de jeunesse sur les rives du Ter

Une Auberge de Jeunesse hors des sentiers battus, article de presse, La Liberté du Morbihan, 17 novembre 1970

- Documents d'archives

Lettre de désignation des architectes retenus, 14 mai 1969

Accusé de réception des architectes Jaffré et Maurel de Peipin, 1969

Ordonnance d'expropriation, extrait des minutes du greffe du Tribunal de Grande Instance, 7 décembre 1970

Plan de situation, plan de masse, plans et coupes du bâtiment

Compte rendu du cabinet de Roland Schweitzer sur les différents sites d'implantation envisagés, 28 novembre 1973

Visuel du carton d'inauguration, 15 avril 1977

Liste des entreprises retenues pour les travaux Plan de financement, 20 janvier 1977

Plan de financement et inscription budgétaire, 18 mai 1977

Documents de présentation du site, des équipements et du fonctionnement, 1977

Financement prévisionnel, 4 octobre 1978

Extrait du rapport au bureau municipal concernant le coût de la construction et de l'équipement, l'annuité des emprunts et le loyer demandé à l'Auberge de Jeunesse, 4 mars 1982

Plaquette de présentation de l'Auberge de jeunesse



Horaires d'ouverture

Hôtel Gabriel

Fermeture de l'Hôtel Gabriel pour travaux.

Les jardins de l'Hôtel Gabriel restent ouverts.

La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,

du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.

02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

Kiosque



- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [Imprimer](#)
- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)